

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de l'Hérault

Séance du 24 juillet 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	30

L'an deux mille six, le 24 juillet à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis sur la place Bellevue à Arboras sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

**Présents :** M. DIAZ Manuel - M. CADILHAC Jean François - M. PONCE Jean-Claude - Mme MARTIN Françoise - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. CABELLO Gérard - M. MANEIRO Charles - M. CARCELLER Claude - M. MATEU Gabriel - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - Mme DEJEAN Anne Marie - M. Jean-François RUIZ - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

Date de convocation  
18 juillet 2006

**Absents excusés :** - M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. PIERRUGUES Georges - M. JOVER Jean Marcel - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. ARNAL Richard - M. DELFAU Gérard - Mme Isabelle VIVIEN Mme - GERBAL Renée - M. ASTIE Michel -

Date d'affichage

**Absents** - M. DEJEAN Maurice - Mme FOURNEL Michèle -

Date de retrait d'affichage

M. ASTIE Michel donne pouvoir à M. GHIBAUT Jean-Pierre  
M. Jacques Donnadiou est désigné secrétaire de séance.

**Objet de la délibération**

**72-2006 Requalification de la place Sanier à Aniane – demande de subvention**

Monsieur J. Andrieux, rapporteur, explique que dans le cadre du programme d'actions de l'Opération Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault et de l'itinéraire de découverte de l'A750 « entre vignes et garrigues », la commune d'Aniane a programmé les travaux de requalification de la Place E. SANIER située au coeur du village, en bordure de la RD 32.

La Communauté de communes est maître d'ouvrage déléguée de l'opération conformément aux délibérations du conseil municipal d'Aniane du 28/03/2005, et du conseil communautaire du 11/04/2005.

Monsieur J. Andrieux précise qu'à la suite des modifications du contexte d'aides financières européen, il est nécessaire de modifier le plan de financement validé lors du conseil communautaire de 11/04/2005 et de lancer les demandes de subventions nécessaires.

Ces travaux, estimés à 913 200,00 €, pourraient être subventionnés à hauteur de 58,21 %.

Le plan de financement est le suivant :

Coût des projets (en € HT)		Financements (en € HT)	
Maîtrise d'œuvre et honoraires divers	63 200,00 €	Etat - DIREN	45 660,00 €
			5,00%
Travaux	850 000,00 €	1% Paysage	75 000,00 €
			8,21%
		Conseil Général	228 300,00 €
			25,00%
		Conseil Régional	182 640,00 €
			20,00%
Total	913 200,00 €	<b>Total subventions</b>	<b>531 600,00</b>
			<b>58,21%</b>
		Commune (dont FISAC 20%)	381 600,00 €
			41,79%

**Le Conseil, Oui l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires d'un montant de 531 600,00 €, soit 58,21 % du montant des travaux.
- d'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- de modifier si besoin le plan financement.

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET